

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 1^{er} FEVRIER 2022**

Présents : Mrs CORTEMBOS Alain, DELAROCHE Alain, DEVANLAY Roger, LAFABRIE Jérôme, MAGNAC Bernard, NOUZIERES Alain, Mmes Fabienne BOYAVAL, Dominique DELPORT et Chantal JOULAUD DUBRUILLE

Absents représentés : Mr Philippe CAULET par Mr Alain DELAROCHE

Absent excusé : Mr Hervé JAMMES

Secrétaire de séance : Dominique DELPORT

Approbation par le conseil municipal du compte-rendu du 30 novembre 2021.

APPROBATION MONTANT ET PLAN FINANCEMENT TRAVAUX ETUDE EGLISE

Monsieur le Maire rappelle qu'en date du 18 décembre 2020, le conseil municipal a retenu la proposition de Madame Caroline LAFON pour l'étude et le suivi des travaux de l'Eglise Saint-Pierre. Les honoraires pour la tranche concernant l'étude s'élève à 26 032 euros H.T., le plan de financement est le suivant :

Etat (DRAC Occitanie) :	30 %
Région Occitanie :	20 %
Département du Lot :	20 %
Autofinancement :	30 %

Le conseil municipal approuve le plan de financement proposé.

DROIT PREEMPTION COMMERCIAL ET ARTISANAL

Dans le but de lutter contre la disparition des commerces de proximité, de maintenir et favoriser une dynamique commerciale dans le village, le conseil municipal étudie la possibilité d'instaurer un droit de préemption commercial et artisanal.

DEMANDE AUTORISATION DE MR CHOVANEC D'AMENER L'EAU, L'ELECTRICITE ET LES EAUX USEES DU RESTAURANT AU LOCAL OÙ SERA IMPLANTE LE LABORATOIRE DE CUISINE

Monsieur le Maire fait part d'une demande de Mr CHOVANEC d'amener l'eau, l'électricité et l'évacuation des eaux usées de la parcelle B168 et 844 à 170.

Le conseil municipal donne son accord. Un courrier sera adressé à Mr CHOVANEC l'informant que les travaux sont à sa charge et sous sa responsabilité, qu'il doit veiller à la non détérioration de la chaussée.

POINTS DIVERS

● Suite à la facturation de la consommation d'eau, des administrés ont vu leur consommation augmenter dû à des fuites d'eau.

Monsieur le Maire rappelle qu'il invite tous les abonnés à surveiller leur compteur et à faire réparer toutes les fuites.

Une réduction sur le volume consommé peut être faite dans la mesure où c'est la première fois, cela ne peut-être qu'occasionnel et ne peut pas être renouvelé.

- Une nouvelle relance va être faite auprès de la compagnie d'assurance pour savoir où en est l'expertise concernant le glissement de terrain et la demande d'une réunion avec tous les experts afin que la route puisse être ré-ouverte au plus vite.
- Alain DELAROCHE informe que le recensement de la population est en cours mais certains administrés n'ont pas encore répondu, des relances sont faites.
- Les poteaux avec le nom des rues vont être implantés et les numéros distribués.

Vu le Maire, Alain NOUZIERES